



ZONE DE DISTRIBUTION : GRAND ORIOL

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2025	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau de qualité convenable
			C : Eau de qualité insuffisante
			D : Eau de mauvaise qualité

Origine et gestion de l'eau		PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
<p>Votre réseau est alimenté par les captages : AUBEPIN, FAYS, GRANDS PRES, HOMME DU LAC. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement de désinfection.</p> <p>Votre réseau alimente de façon permanente 151 personnes sur 1 commune (CORNILLON-EN-TRIEVES). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE CORNILLON-EN-TRIEVES ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE CORNILLON-EN-TRIEVES » qui assure l'exploitation du réseau.</p>		BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité
		Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	<p>Nombre de prélèvements : 10</p> <p>Conformité : 100 %</p> <p>Valeur maxi : 0 n/100 ml</p> <p>Années prises en compte : 2024, 2025</p>
		NITRATES	A Bonne qualité
		Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	<p>Nombre de prélèvements : 2</p> <p>Valeur moyenne : 19 mg/L</p> <p>Valeur maxi : 27 mg/L</p>
		PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A Très bonne qualité
		Le terme "pesticides" regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau est consommable sans risque pour la santé.	<p>Nombre de prélèvements : 1</p> <p>Conformité : 100 %</p> <p>Nombre de substances recherchées : 271</p> <p>Valeur maxi : 0 microgramme/L</p>
		SOMME DE 20 PFAS	A Bonne qualité
		Les composés perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés ou aussi nommés PFAS, sont des composés d'origine anthropique persistant dans l'environnement. La concentration maximale réglementaire dans l'eau est de 0,1 microgramme/L pour la somme des 20 PFAS.	<p>Nombre de prélèvements : 1</p> <p>Valeur moyenne : 0,001 microgramme/L</p> <p>Valeur maxi : 0,001 microgramme/L</p>

Quelques conseils	
SAVEUR-COULEUR 	Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.
PLOMB 	Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
TEMPÉRATURE 	Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.
RÉSEAU PRIVÉ 	Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

Pour aller plus loin	
	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ	Eau très dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	<p>Nombre de prélèvements : 2</p> <p>Valeur moyenne : 34,7 °f</p> <p>Valeur maxi : 35,4 °f</p>

Édité le 28/05/2026

UDI 038001922

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.